SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 8 OCTOBRE 2025 À 17 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 8 octobre 2025 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2025

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

- 4. Acceptation des déboursés du mois septembre 2025
- 5. Prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 (MRC)
- 6. Prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 (TNO)
- 7. Indexation de la rémunération des membres du conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé pour 2026
- 8. Approbation des prévisions budgétaires 2026 de la Régie intermunicipale du transport de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine
- 9. Approbation des prévisions budgétaires 2026 de la Régie intermunicipale de l'énergie de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine

B) Aménagement – Urbanisme et Environnement

- 10. Certificats de conformité : Résolutions 25-09-007 et 25-09-008 issues du règlement 1444-21 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), soit les projets 1444-21-005 et 1444-21-006 et du règlement 1155-11-05 modifiant le plan d'urbanisme 1155-11 de la Ville de Gaspé
- 11. Adoption du second projet de règlement # 04-120-06 modifiant le règlement de zonage # 04-120 des territoires non organisés de la MRC de La Côte-de-Gaspé
- 12. Avis de motion : Règlement # 04-120-06 modifiant le règlement de zonage # 04-120 des territoires non organisés de la MRC de La Côte-de-Gaspé

C) <u>Développement socioéconomique</u>

- 13. État des programmes d'aide financière
- 14. Dossiers d'investissement

D) <u>Autres dossiers</u>

- 15. Adoption du plan de communauté 2025-2030 de la MRC de La Côte-de-Gaspé
- 16. Affaires nouvelles:
 - a)
 - b)
- 17. Période de questions pour le public
- 18. Ajournement ou levée de la séance